

## REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2015

**Le Conseil Communautaire de Mur-ès-Allier s'est réuni le jeudi 15 octobre 2015 à la salle polyvalente de St-Bonnet/Allier sous la présidence de Gilles Voldoire. Les points suivants ont été traités :**

**ZAC des Littes** : unanimité pour réaliser les travaux d'alimentation en basse tension pour la parcelle rachetée par la société TEAM TRUCKS qui viendra s'installer prochainement sur la ZAC des Littes à Dallet. Le montant des travaux est de 8 900 € HT subventionné à 50 % par le SIEG, ce qui fait un coût restant de 4 450 € pour la Communauté de Communes qui se verra rembourser cette somme par la Société d'Équipement de l'Auvergne dans le cadre de son contrat de concession.

**Garantie d'emprunt à Mezel** : A Mezel, un promoteur privé à réaliser des logements « Les Noyers » et en a revendu 4 à Auvergne Habitat au titre des logements locatifs sociaux. La compétence étant communautaire, l'assemblée accepte à l'unanimité d'apporter une garantie d'emprunt au bailleur social pour un prêt de 559 169 euros souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

**AGSGV** : unanimité moins deux abstentions pour accepter le versement d'une subvention de 255 € à l'Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage (AGSGV) pour une mission d'étude à l'échelle du Grand Clermont sur la prise en compte de l'activité de ferrailage des gens du voyage en vue de l'organisation de celle-ci.

**SBA** : le conseil prend acte de la présentation du rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets pour l'année 2014. Globalement, il est retenu que le volume des ordures ménagères est en baisse tandis que celui des déchets recyclables est en hausse en raison notamment de l'élargissement des consignes de tri. Il est noté un trop grand volume d'entrants dans les déchetteries notamment en matière de déchets verts qui pourraient faire l'objet de compostage.

**Contrat Enfance Jeunesse** : unanimité pour autoriser le président à signer un avenant au contrat CEJ signé avec la CAF notamment en raison de la création d'une action nouvelle à Mezet en faveur des ados.

**Bar de Mezel** : unanimité pour accepter la demande de rétrocession du bar de Mezel à l'EPF-Smaf pour un montant total de 181 397.19 € comprenant la TVA sur marge (474.36 €) et des frais d'actualisation (8 341.52 €). Après cette revente, la Communauté de Communes pourra demander le versement de la subvention obtenue auprès du Conseil départemental pour un montant de 43 125 €.

**Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)** : le président fait une présentation du nouveau SDCI présenté par le Préfet le 5 octobre dernier et dans lequel il est proposé que Mur-ès-Allier fusionne avec la Communauté de Communes de Billom/St-Dier/Vallée du Jauron. Les élus sont invités à débattre et si les opinions divergent sur la proposition qui est faite à Mur-ès-Allier (certains préféreraient rester à cinq communes, d'autres aller sur Clermont Communauté) tous s'accordent unanimement pour dire qu'il convient de commencer à travailler et réfléchir avec les élus de Billom/St-Dier – Vallée du Jauron. Pour cela, une note méthodologique avec un calendrier et des ateliers de travail est présentée à l'assemblée qui la valide à l'unanimité.